

L'ORGANISATION DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS

950 jeunes par an en file active c'est-à-dire en relation avec les travailleurs sociaux du service.

450 jeunes accompagnés par le service en moyenne par an.

80 actions collectives organisées en moyenne par an.

12 chantiers jeunes & éducatifs par an en moyenne encadrés par le service.

QUATRE TERRITOIRES D'INTERVENTION EN SAÔNE-ET-LOIRE

SAUVEGARDE 71

PÔLE PRÉVENTION ET INSERTION
Direction et secrétariat : 03 85 48 10 82
Mail : prevention@sauvegarde71.fr

ANTENNE SPS CHALON :

21-23 avenue de Paris
71100 CHALON S/SAÔNE

- Florent : 07 72 14 04 66
- Gaëtan : 06 31 48 94 25
- Aurore : 06 31 59 34 93
- Karine : 06 31 48 96 08

ANTENNE SPS MÂCON :

15 rue Bigonnet
71000 MÂCON

- Béatrice : 07 72 14 20 16
- Fanny : 07 72 14 04 65
- Julien : 07 72 14 19 88

ANTENNE SPS MONTCEAU :

23 impasse Louis Jouvot
71300 MONTCEAU-LES-MINES

- Anita : 07 72 14 04 63
- Vita : 06 31 48 94 66
- Coralie : 06 31 48 93 71

ANTENNE SPS AUTUN :

12 Bd Maréchal Leclerc
Bât 20 - Appt 1
71400 AUTUN

- Annette : 07 72 14 19 89
- Séverine : 07 72 14 04 64

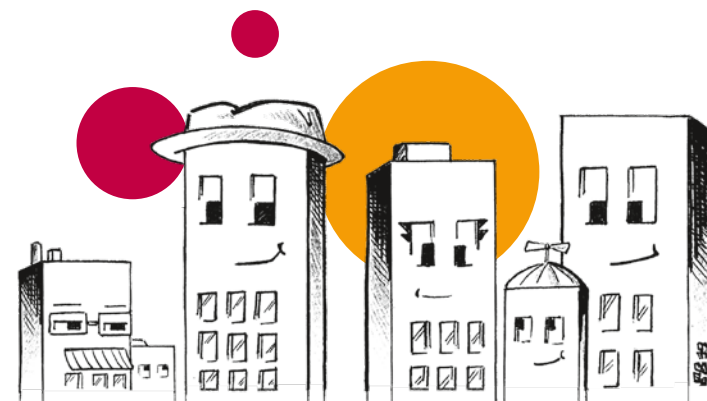


création & impression bezin haller



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Des travailleurs sociaux dans les quartiers de la politique de la ville afin de prévenir la désocialisation et la désinsertion des jeunes de 11 à 25 ans.



NOTRE CADRE D'INTERVENTION



- La prévention spécialisée est inscrite dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences du Département.
- Le Service est soumis à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 02/01/2002, excepté certaines dispositions.
- La prévention spécialisée est confiée à la Sauvegarde 71 par autorisation administrative du Conseil Départemental 71.
- Une Convention Cadre est relative à l'organisation de la prévention spécialisée entre le Département de Saône-et-Loire et les communes de Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Mâcon et Autun.
- Le Projet de service de la prévention spécialisée a été validé par le Conseil d'administration de l'association Sauvegarde 71 en mai 2016.
- Les lettres de mission territoriales élaborées en Comité de pilotage local.

« LA FINALITÉ DE NOTRE INTERVENTION

La prévention de la **désocialisation** et de la **désinsertion**.

NOS AXES D'INTERVENTION

Une *intervention éducative globale* qui permet de **repérer les besoins**, d'**orienter** et d'**accompagner les jeunes** vers les acteurs appropriés :

- **La prévention du décrochage scolaire et l'inscription du jeune dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.**
- **L'accès à la question de la citoyenneté et à l'égalité des droits.**
- **La prévention des conduites à risques.**
- **Le soutien à la parentalité pour aider le jeune à s'inscrire dans un projet.**
- **La protection de l'enfance.**
- **La prévention de la délinquance et de la radicalisation par notre participation au dispositif afférent.**

NOS MODALITÉS D'INTERVENTION



- *Une présence régulière* dans les quartiers de la politique de la ville et en centre ville (travail de rue).
- *Des rencontres de proximité* avec le jeune et les groupes de jeunes.
- *La recherche de solutions et de relais* avec les partenaires du territoire.
- *Un accompagnement individuel* et des orientations ciblées selon les besoins.
- *Des actions collectives* préparées avec les jeunes.
- *Des chantiers jeunes.*
- *Des chantiers éducatifs* en partenariat avec le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).
- *Une libre adhésion* du jeune pour l'intervention du service.
- *Une durée d'intervention adaptée* aux besoins et aux demandes du jeune.
- *Une participation active aux instances locales et départementales* qui ont attrait aux domaines d'intervention du service de prévention spécialisée.

